AVIS A LA NATION,

SUR LA SITUATION DU MUSÉUM NATIONAL;

Par GUILLAUME MARTIN, *Peintre, d'histoire de la ci-devant Académie de Peinture-Sculpture..*

A PARIS,
Rue de la Liberté, n°. 68, Section du Théâtre Franccais.



AVIS A LA NATION, SUR LA SITUATION DU MUSÉUM NATIONAL.

Convaincu que tout Citoyen doit à sa patrie, le tribut de ses lumières et de ses connoissances, je viens offrir une nouvelle contribution patriotique sur les moyens de conserver à la nation les tableaux précieux qui sont sur le point de lui échapper.

Je n'ai point à me reprocher d'avoir trop attendu pour prévenir ce danger. En 1792 je présentai au ministre de l'intérieur un mémoire dans lequel je lui montrois la route qu'il falloit tenir pour éviter la destruction de nos chefs-d'œuvre ; et, s'il s'en écartoit, je lui prédisois les maux qui sont arrivés depuis à nos tableaux.

Le 3 nivôse de l'an II de la république, je remis au comité d'instruction publique, un extrait dudit mémoire, et un mode pour un concours concernant la restauration des tableaux.

Le 16 du même mois, étant à la barre de la Convention nationale, je disois que le projet de décret et le nouveau règlement qui leur étoient présentés, ne rempliroient pas mieux les vues de la nation, que ceux qu'on venoit de supprimer.

Je demandai la suspension de tous les travaux de peinture du Muséum de Paris, et de celui qui se formoit dans le département de Seine et Oise.

Je sollicitai, à grands cris, un concours public, seul moyen de sauver les arts : je disois aussi que si l'on se trompoit encore dans le choix de ceux que l'on mettroit à la tête du Lycée, les tableaux seroient exposés, comme le sont ces malades qui, changeant sans cesse de médecin, arrivent plutôt à la mort. (1)

Plusieurs fois j'ai fait entendre mes réclamations qui ont été étouffées par les manœuvres de ceux intéressés à perpétuer le mal contre lequel je m'élevois. Mais aujourd'hui que le péril est devenu plus pressant que jamais, et qu'il est enfin permis

---

(1) La Convention nationale prononça une peine contre ceux qui porteroient une main sacrilège sur les chefs-d'œuvre de sculpture exposées dans nos jardins. Il eût été à désirer que ce décret fut plus étendu ; mais elle n'avoit pas pû prévoir que des hommes téméraires auroient porté leurs mains sur les tablaux pour les gâter.

aux bons citoyens de faire entendre des vérités trop long-temps captives, je vois que je n'ai pas un moment à perdre pour m'expliquer franchement sur l'administration du Muséum national; attendu qu'il y a un imprimé qui dit que les collections nationales sont présentement à l'abri de tous dangers. J'en appelle à ceux qui connoissent cette partie de l'art, et je m'élève avec force contre ces fausses déclarations : je dis à la nation que jamais les tableaux n'ont été si près de périr.

J'ai acquis le droit de raisonner en cette matière par une expérience de plus de trente années, qui me met à portée d'en connoître toutes les difficultés et les abus. Je mérite d'autant mieux d'être écouté, que je n'ai de ma vie intrigué pour obtenir des places, que j'ai toujours parlé sans intérêt, sans esprit de parti, et sans autre passion que celle de l'art auquel j'ai consacré ma vie.

Ma première observation tombe sur le choix des commissaires qui ont été chargés successivement de l'administration du Muséum.

Tout le monde conviendra qu'il semble raisonnable de ne placer à la tête de chaque profession, que ceux qui l'exercent, ou qui l'ont exercée avec habileté.

Je dis donc qu'il faut, pour diriger les travaux du Muséum, des peintres de tous les genres, des sculpteurs, des graveurs et

dessinateurs. Cette masse de lumières avancera les ouvrages à leur perfection, et c'est le seul moyen de protéger les arts et les artistes.

Si l'on n'y place que des protégés, il s'y commettra sans cesse des injustices. Nous avons par-devant nous les fautes qui se sont déjà commises. Il arriveroit encore que si on n'y met que ces artistes qui sont tellement remplis d'eux-mêmes qu'ils ne voient de beau que leurs travaux ; par-là, ils pourroient rejeter les productions des écoles qui ne seroient pas de leur goût. Ainsi le Muséum se trouveroit toujours exposé aux caprices des ignorans, des ambitieux et des jaloux qui laisseroient plutôt détruire que conserver, pour que leurs productions seules aient l'estime publique, et passent à la postérité. Pour éviter ce malheur, n'oublions jamais que ces chefs-d'œuvre, comme les grands hommes, appartiennent à l'univers ; puisque les uns et les autres servent de modèles aux enfans de la terre.

Pour prévenir tous ces dangers, je pense que la nation devroit rassembler, une fois par mois, au milieu du Lycée national, les artistes qui formoient autrefois un corps, pour y traiter de l'intérêt des arts, et les autoriser, à la pluralité des voix, à faire sortir du Muséum, les travaux qui ne portent pas un caractère créateur. Dans un Muséum il ne doit y avoir que des productions du génie.

La gloire des arts et l'honneur national sont intéressés à maintenir cette discipline, sans laquelle nous courons le danger de voir nos plus beaux chefs-d'œuvre devenir la proie de l'ignorance, de l'erreur et le patrimoine des charlatans. Car nous avons vu, à l'ouverture du Muséum, une descente de croix, trouvée à la maison des ci-devant Lazaristes, attribuée à Raphaël par plusieurs artistes qui l'ont étudié long-temps à Rome, et quelques personnes qui n'ont jamais vu Rome: ni étudié Raphaël, disent que c'est une copie. Je ne suis pas étonné de ces divers sentimens; mais ce qui doit avoir lieu de surprendre, c'est la complaisance des commissaires de la deuxième nomination qui se sont permis de sortir ce tableau du Muséum. Si ceux que l'on nomme aux places peuvent ainsi commettre de pareils attentats, bientôt la nation courroit le risque de perdre ses chefs-d'œuvre et ses richesses, car la jalousie et l'intérêt conduisent à tout.

On ne doit jamais oublier que plusieurs fois on a fait sortir des tableaux précieux des cabinets sous prétexte qu'ils n'étoient pas assez beaux. Qu'en est-il arrivé? Qu'ils ont été portés chez l'étranger, et vendus des prix considérables, au profit de ceux qui avoient engagé les propriétaires à les bannir de leurs collections.

On a vu encore que plusieurs de ceux qui étoient chargés de ventes après décès,

sous prétexte d'en faire le bien, conseilloient aux héritiers de faire racommoder une partie de leurs tableaux, avant de les mettre en vente publique, pour en tirer meilleur parti. Mais, au lieu de les racommoder, on travailloit à les faire paroître davantage dégradés, pour en dégoûter tous les acquéreurs.

Je ne finirois pas, s'il me falloit manifester tous les moyens qui se mettent en usage pour déprécier les objets de luxe, et les acquérir à vil prix. Par ces manœuvres il arrive souvent que l'on dépouille la veuve et l'orphelin de l'héritage d'un époux et d'un père.

Je n'inculpe personne ; mais je dois faire connoître ces vérités au gouvernement, afin qu'il prenne des mesures pour que ces dilapidations n'arrivent plus.

Je reviens à la descente de croix que je ne prétends pas juger ; mais je demande aux hommes clairvoyans et justes : à qui doit-on accorder son suffrage ? Quoiqu'il en soit, ce tableau doit être remis en place, et y rester comme ouvrage de génie, jusqu'à ce que le temps et l'opinion publique aient prononcé.

Pour surveiller les chefs-d'œuvre de peinture, il faut non-seulement être bon peintre, mais avoir encore d'autres qualités que j'exposerai dans ce court ouvrage.

Je crois qu'avant les nominations, on

auroit dû ouvrir les concours qui nous auroient fait connoître les citoyens propres à remplir une partie des places dans la restauration. Il est même de la justice nationale qu'il n'y en ait de données qu'à ceux qui auront concouru.

Or, je déclare que jusqu'à présent la nomination des commissaires du Muséum national a été confiée, par l'effet de la protection et de la cabale, à des citoyens qui sont incapables de supporter le poids d'une pareille fonction, et même hors d'état d'en connoître les devoirs.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeller la situation déplorable dans laquelle les commissaires de la première nomination ont laissé le Muséum. Ils ont cru qu'il n'y avoit rien de plus facile qne de rétablir les vieux tableaux, et ne connoissant aucun des procédés que l'on y emploie, n'ayant même aucune expérience dans cette partie, il les ont laissé dégrader. Ainsi, au lieu de corriger et d'arrêter le mal commis sous l'ancien régime, il semble qu'ils aient pris plaisir à marcher sur ses traces.

Je dirai cependant qu'ils n'ont pas commis tout le mal que leur ont attribué plusieurs brochures; elles ont annoncé que le tableau de Nicolas Poussin, représentant la mort de Marie, avoit été gâté en le raccommodant. On n'y a pas encore touché. Elles ont dit aussi que les ports de France, peints par

Vernet, avoient eu le même sort; qu'ils avoient été brûlés en les remettant sur toile: et ils ne l'ont pas été. Il est vrai qu'ils paroissent gâtés, cela provient de la première impression que la toile a reçue, dans laquelle on a mêlé trop de lytharge, qui avec le temps se ramasse en petites boules qui font un mal irréparable aux tableaux: c'est la faute de ceux qui préparent les toiles, qu'on n'a pas su connoître. Ces mêmes brochures ont encore avancé beaucoup d'erreurs, tant sur les restaurations que sur les noms des maîtres et sur l'originalité des tableaux. Je conviens cependant que ces commissaires ont fait assez de mal aux tableaux pour faire désirer une autre nomination qui n'est pas plus favorable ni plus salutaire à la conservation des arts.

Heureusement que cette seconde commission a été arrêtée par le parti sage que l'on a adopté de suspendre tous les ouvrages du Muséum.

Mais le désir qu'ont les hommes de faire du nouveau en entrant dans une place, a déterminé ceux-ci à dire que Raphaël n'étoit qu'un dessinateur. Et qui sait jusqu'à quel point ils auroient porté leur complaisance sans la journée du 9 thermidor? Ils ont bien osé bannir du Muséum, comme je l'ai déjà dit, la descente de croix attribuée à ce maître, et presque tous les ouvrages des écoles Hollandaises et Flamandes. Les citoyens en ont murmuré, et pour faire taire

la clameur publique, ils ont remis en place ces mêmes ouvrages, et une grande partie de ceux venant de la Belgique, dont à peine dix à douze tableaux méritent l'honneur du Muséum Français.

Quoiqu'il y ait, dans les deux nominations, des artistes jouissant d'une réputation méritée, ils n'ont pas cependant, sur la restauration des tableaux, les écoles ni les maîtres, les connoissances ni l'expérience nécessaires à cette administration. Le désordre qui règne dans le Muséum, et le choix de la plupart des tableaux qu'ils ont mis sous les yeux de la nation, nous le confirment.

Pour être à la tête des arts, il ne suffit pas non plus d'en avoir le jargon, de s'énoncer avec facilité, d'avoir une galerie de tableaux, d'avoir formé des cabinets, d'en avoir acheté et revendu de toutes espèces et de tous genres; tout cela ne constitue pas l'art, et ne donne pas l'aptitude nécessaire à l'administration du Muséum.

Il y a des gouvernemens puissans qui l'ont bien senti, et connoissant combien les arts font prospérer les empires, ils ne négligent rien pour les faire fleurir et encourager ceux qui les exercent; pour cela ils ont cru devoir faire des lois qui ne permettent qu'aux véritables artistes d'occuper des places relatives aux arts, qui en éloignent tous ceux qui ne sont pas artistes et

notamment ceux qui sont connus pour n'avoir d'autre profession que celle de vendre des tableaux. Telle est l'estime qu'ils ont et que l'on doit avoir pour les arts.

Cela étant ainsi, il est instant de rappeler tous les artistes qui conduisoient autrefois les arts, d'y joindre ceux qui se distingueront, et les peintres restaurateurs qui auront donné, dans les concours, preuve d'un grand talent. Ces deux classes d'artistes seront les seules propres à conserver les tableaux nationaux, en mettant à profit l'expérience de nos voisins.

On sait que les peuples d'Italie ont porté presqu'au plus haut dégré de perfection la peinture. Connoissant combien il est difficile de réparer les vieux tableaux, et convaincus que toutes les fois que l'on y touche, on en enlève quelques beautés, ils préfèrent de les laisser dans leur état de maladie, crainte de les altérer d'avantage en y faisant retoucher.

Cependant cette prudence pourroit dans certains cas devenir nuisible aux tableaux. Je me permettrai de dire que c'est porter trop loin la crainte et le doute sur les talens que les hommes peuvent avoir acquis à force d'études.

Par exemple, en France, on a trouvé les moyens d'enlever de dessus son ancien fond une peinture, pour la transporter sur un nouveau, et de parqueter les tableaux qui

sont peints sur bois. On ne doit pas rejetter cette marche si la peinture mérite d'être conservée. La remise sur toile est encore une opération nécessaire pour la conservation des vieux tableaux.

A l'égard des autres secours que l'on doit administrer aux tableaux malades, on peut les différer, sans craindre aucuns risques pour la peinture.

Comme je parle à une nation éclairée et juste, je vais hasarder de faire connoître les talens qui sont propres et nécessaires pour conduire à perfection les travaux de peinture qui doivent orner notre célèbre Muséum.

D'abord, il faut professer la peinture, savoir restaurer les tableaux des anciens maîtres, pour diriger les mains qui y seront employées : connoître toutes les écoles et tous les maîtres, pour pouvoir les classer ; ne pas ignorer les procédés qu'ils ont employés pour faire leurs travaux, afin de s'en servir pour parvenir à les réparer avec succès ; ne pas confondre les copies avec les originaux ; être à même de juger les productions qui doivent entrer au Lycée, et ceux qui méritent et nécessitent une réparation ; connoître les dépenses que tous ces travaux peuvent occasionner, afin de ne pas laisser dilapider la fortune publique ; rendre justice à tous les talens ; ne point avoir de préjugés pour les écoles ni pour les

maîtres ; ne point déprécier ni rebuter ce qui n'a pas de rapport avec nos goûts ; être à même de faire un catalogue raisonné de tout ce qui sera renfermé dans le Muséum.

Enfin il faut, nouveau Protée, savoir changer de forme, de couleur et de goût à chaque maître. Pour cela, il faut universalité de talens. Sans tous ces moyens, on ne parviendra que difficilement à bien conduire et à conserver les chefs-d'œuvre de peinture.

Voilà les hommes qu'il faut. Si on en emploie d'autres, on n'aura pas rempli le vœu que l'on s'est proposé ; alors ce sera toujours à recommencer ; et on doit sentir qu'à force de retoucher un maître, on finit par le faire disparoître.

Comme il sera difficile de trouver des hommes qui réunissent tous ces talens, il devient nécessaire et indispensable de créer une nouvelle école, attendu la quantité immense de tableaux que la nation possède; que tous les anciens sont dégradés, se dégraderont toujours de plus en plus, et que les nouveaux auront un jour besoin des mêmes secours.

Cette école, inconnue jusqu'à ce jour, doit être dépendante des artistes créateurs, et sera consacrée à la connoissance des écoles et des maîtres, et à la parfaite restauration des tableaux. Elle nous donnera des artistes qui, pleins de mérite, n'ont

besoin, pour servir les arts délabrés, qne de connoître les procédés que l'on emploie à ces ouvrages. (2)

Quelques personnes ont imaginé qu'à force de voir des tableaux, d'en avoir sans cesse sous les yeux d'avoir formé des cabinets, on se procure une connoissance approfondie de la peinture ; cela n'est vrâi qu'en la renfermant dans ses limites, c'est-à-dire, en réduisant presque tous les amatenrs et marchands de tableaux, à la connoissance des prix courans et de la nomenclature des maîtres.

On a vu, par les écrits qui ont paru depuis l'établissement du Muséum, l'importance et la gloire qu'ils croient avoir acquise en formant quelques cabinets de tableaux : motif qui n'est ni suffisant ni valable, et qui doit les rendre ridicules aux yeux des gens qui connoissent les usages que l'on emploie dans ces achats. On a vu, il y a même encore des particuliers qui, sans avoir aucune connoissance dans les arts, parviennent à se former un cabinet sans autre secours que celui de savoir la généalogie des tableaux, qui s'acquiert en se procurant les anciens et les nouveaux catalogues qui apprennent le nom des maîtres et

---

(2) La manière de former cette école est expliquée dans le manuel qui est à la fin de cet ouvrage.

le prix de chaque objet. (3) Ce langage ne plaira pas ; mais c'est une si grande vérité que tous les gens sensés se rangeront de mon côté ; car on sait par expérience qu'il n'est pas possible de connoître profondément ce qu'on n'a jamais étudié.

L'amour-propre étant l'apanage de presque tous les hommes, les amateurs se sont trouvés flattés de ce que les marchands de

---

(3) On sait que depuis plus de cent ans, il existoit dans Paris des cabinets qui ayant acquis de la réputation, ont passé successivement de main en main, et ont ensuite servi à former ceux des ci-devant comtes de Vence, Salbert, Verru, etc. Ces mêmes objets, comme tableaux, bronzes, meubles, porcelaines, ont fait les cabinets de Gagnac, Julienne, Gagny, d'Argenson et autres. Ceux-ci n'étant plus, ces mêmes objets sont entrés en grande partie dans de nouveaux cabinets, comme ceux de Choiseul, Randon, de Boisset, Poulains, Conti, Baudouin, etc. Avec une partie de ces mêmes objets on a monté ceux de Noailles, Vaudreuil, Calonne et quelques autres. On a ajouté quelques fois à tous ces cabinets d'autres tableaux de réputation que l'on tiroit de l'étranger; on les faisoit acquérir sans même les connoître, ni les avoir jamais vus. Je ne vois pas là des motifs pour crier sans cesse, nous avons fait les cabinets des ci-devant MM. les Ducs, Comtes et Marquis. Les artistes ne sont pas en état d'établir une pareille collection, et il n'y a que nous qui puissions le faire avec honneur.

tableaux les appelloient avec eux, et les proposoient pour être membres du conservatoire national. Quelques-uns ont cru le mériter, et par reconnoissance, ils ne cessent de faire par-tout l'apologie desdits marchands de tableaux, qu'ils voient de meilleur œil que l'artiste qui étant toujours véridique, éloigne de lui tous ceux qui n'aiment que la flatterie. Les marchands, en leur prodiguant sans cesse des caresses, se trouvent récompensés en leur fournissant les objets nécessaires pour former leurs cabinets. Ainsi, qu'on ne vienne point nous parler davantage des amateurs Grecs et Romains; on doit présumer qu'ils ont été comme ceux de tous les tems, flagornés et trompés, lorsqu'on leur accordoit des connoissances qu'ils ne peuvent pas avoir, s'ils ne savent ni dessiner ni peindre.

Si l'on réfléchissoit sur les ménagemens et les complimens réciproques que se font journellement les marchands de tableaux dans leurs brochures, je demande ce que l'on pourroit en conclure? Pour moi, je dis franchement qu'ils cherchent à s'étayer les uns par les autres, afin d'éloigner du Lycée, à quelque prix que ce soit, tous ceux dont les talens pourroient leur nuire, et qui serviroient les arts avec plus d'efficacité. Ils cherchent même d'avoir en entreprise les ouvrages du Muséum, et de pouvoir en disposer comme d'une propriété à

eux appartenante. Pour y parvenir, on voit des hommes qui, de concert avec les commissaires, prennent toutes sortes de formes. Ils ont même trouvé des protecteurs dans les citoyens les plus recommandables. O ma patrie ! Inspire à ceux qui peuvent mieux que moi servir les arts, de rompre un silence qui te devient tout-à-fait funeste, et laisse dépérir les arts.

C'est à vous, peuple-citoyen, à vous rappeller ces hommes ambitieux qui ont toujours intrigué, cabalé et tout sacrifié, sous tous les gouvernemens, pour parvenir aux places et à la fortune.

Les marchands de tableaux qui s'exercent depuis long-tems dans le commerce, parviennent, par habitude, à connoître certains maîtres, vous diront, avec assez d'exactitude, combien ce tableau est évalué dans tous les pays, et jusqu'à quel point il est recherché des amateurs. Qu'importe à l'homme éclairé le nom et le prix des objets ? Le gladiateur, dont on ignore l'auteur, en est-il moins beau, et mérite-t-il moins notre admiration ? Les peintures trouvées sous les ruines d'Herculanum en sont-elles moins recommandables, quoiqu'on ne connoisse pas les noms des peintres qui les ont faites ? Mais que peut-on attendre des hommes qui commercent les arts, et qui ne les voient que comme marchandises ? Cela nous certifie qu'ils n'ont d'autres connoissances

que

que celles de leur métier, et non de l'art de la peinture, encore voit-on une foule d'exemples des fautes commises par les marchands de tableaux sur la nomenclature des maîtres, des bévues éclatantes et grossières, (sur cela, consultez lesdits marchands en particulier, et vous en serez convaincus); ils ont vendu publiquement dans des maisons connues, à des prix modiques, les tableaux les plus rares et les plus précieux, qui tiendroient des premiers rangs dans le Muséum; ce qui annonce que cette partie du métier sera toujours soumise aux connoissances des artistes qui auront pratiqué cette partie de l'art qui est très-nécessaire. Aussi les anciens artistes l'ont si bien senti que le Titien, le Bassan, les élèves de Raphaël, les Carraches, Rubens et plusieurs autres peintres de différentes écoles, n'ont pas dédaigné de faire le commerce des tableaux. Pourquoi, jeunes artistes, abandonner une branche qui tient si fort à la peinture? Cela vous mettroit à même d'étudier avec plus d'aisance, de vous familiariser avec les écoles et les maîtres, et de parler avec facilité de tous les auteurs. Les amateurs viendroient vers vous, ils encourageroient vos talens, vous leur feriez aimer davantage la peinture, en les mettant à même de goûter les beautés des ouvrages. Eux-mêmes vous donneroient peut-être des idées neuves qui étant exécutées, sauveroient de l'ennui les viellards, les riches et les savans.

Quand je fais l'éloge des artistes commerçans, j'entends parler d'un commerce franc et loyal, dégagé des manœuvres mercantiles.

Toutes les personnes qui s'abandonnent par goût aux tabeaux, qui ont des cabinets, ceux qui en font le commerce, s'ils n'ont pas fait des études sérieuses dans la peinture, ne peuvent avoir d'autres guides dans leurs jugemens sur les arts, que la parole et le sentiment d'autrui ; faute de talens, ils sont incapables d'avoir une estime sentie pour le grand beau ; ils ne peuvent apprécier la pureté du dessin de l'antique, ni connoître une belle composition, ni savoir comment s'enfantent ces expressions qui remuent sans cesse l'ame de l'être sensible ; et encore moins cet accord de couleurs qui fait le charme de la peinture ; donc ils ne peuvent voir ni jouir de toutes ses beautés qu'à travers des nuages. Car la peinture a aussi ses mystères qu'elle ne révèle qu'à ses enfans ; et il faut l'avoir étudiée long-temps pour être admis à cette espèce d'initiation.

O vous tous qui prétendez à la connoissance des arts, qui en avez l'amour et le désir, emparez-vous du crayon, du pinceau et du ciseau, et lorsque vous aurez étudié bien des années, vous commencerez à sentir combien vos lumières étoient foibles en comparaison de celles que vous aurez

acquises, et insuffisantes pour oser prononcer sur les arts : c'est alors que vous vous repentirez d'avoir mis votre confiance entre les mains de ceux qui ne possèdent aucun de ces talens, et d'avoir cru avec trop de légéreté que les artistes ne peuvent connoître les écoles, les maîtres, ni l'originalité des tableaux. S'il en étoit ainsi, où seroit donc le salaire des peines que les artistes se donnent pendant vingt, trente et quarante ans ? O ridicule pensée ! Et vous, qui avez accepté la place de jury des arts, qui ne les connoissez pas, devenez donc raisonnables, et méritez notre estime, en abandonnant une commission que vous ne pouvez servir.

Si le goût, si la possession d'avoir eu des tableaux, de connoître une partie de ceux de l'Europe, et d'en faire le commerce, ne suffisent pas pour donner les connoissances nécessaires pour bien diriger les travaux du Muséum, à plus forte raison, doit-on en déclarer incapables ceux qui sont tout-à-fait étrangers à la peinture et aux arts.

Leurs partisans répètent sans cesse que, pour les bien juger, il n'est question que d'avoir du goût; et que le goût tient lieu d'étude, d'expérience et de talens.

Assurément rien n'est plus commode qu'un pareil systême, pour flater l'orgueil des ambitieux qui veulent se donner de la capacité à peu de frais, et se mettre en peu de temps au rang des grands connoisseurs ;

mais les gens de bon sens se mocquent avec raison d'une aussi ridicule prétention.

Voltaire et Rousseau, qui n'étoient pas des génies ordinaires, ont avoué plusieurs fois qu'ils ne savoient pas faire la différence d'un bon tableau d'avec un meilleur. Les artistes même ne sont pas toujours d'accord entr'eux sur le jugement d'un ouvrage.

La peinture a eu ses Pradons préférés à Racine ; et Nicolas Poussin, l'un des plus grands peintres qu'il y ait eu, fut obligé, par l'ignorance de ses concitoyens, de porter sa gloire et ses talens sous un ciel étranger.

Les arts ont éprouvé souvent des injustices ; mais jamais ils n'ont été abandonnés comme ils le sont aujourd'hui. Il semble qu'une main invisible travaille toujours à leur destruction.

Que diront les hommes éclairés, les nations policées, et la sévère postérité, en apprenant que les ouvrages du génie de la peinture qui ont coûté tant de veilles et de peines, sont abandonnés à des marchands de tableaux, à des remetteurs sur toile, enfin à des ouvriers qui, au lieu de les secourir, les feront plutôt disparoître de notre horison ?

Il est temps de faire connoître à la Nation, qu'il est de toute nécessité d'arrêter ces dilapidations.

Je répéterai donc que, pour y parvenir et mériter d'entrer dans l'administration du

Muséum national, il faut avoir exercé avec succès l'art de la peinture. Cette fille de la vérité m'ordonne de rappeler au peuple Français, ce que les arts en France doivent au citoyen Vien; c'est lui qui a fait renaître le bon goût, qui a changé notre école, en apportant dans sa patrie, les beautés et les talens de celles de Bologne et de Rome. Malgré ce que l'on doit à son mérite et à ses connoissances profondes de la peinture des écoles et des maîtres, on a osé imprimer et dire..... ce que l'on ne peut lire sans éprouver un sentiment qui est tout en faveur de l'artiste.

La saine raison nous dit qu'il ne doit y avoir à la tête du Muséum national, que ceux dont les ouvrages sont destinés à y être placés. Qui, mieux qu'eux, pourra faire connoître aux jeunes élèves qui iront les étudier, que le mérite de ces anciens ouvrages égalent ceux des plus grands hommes, et qu'ils marchent sur la même ligne qu'Homère, Hérodote, Descartes, Pascal et autres. Vous sentez, citoyens, de quelle importance il est de conserver les travaux de ces hommes créateurs qui, ayant éclairé et embelli la terre par leur génie et leurs productions, sollicitent de la justice nationale que l'on place auprès d'eux ceux qui courent la même carrière. Et vous, jeunes artistes, venez admirer les Appelles et les Phidias; venez étudier et connoître toutes les manières,

puis livrez-vous sans crainte à votre goût ; suivez en tout l'impulsion de la nature, ne voyez qu'elle ; ne travaillez point sans son secours, si vous voulez faire des choses nouvelles et devenir créateurs.

Si les artistes n'occupent pas les places qui leur sont dues par leurs talens, je crains fort que la chûte des arts ne soit prochaine. S'il est vrai que l'on s'occupe de les honorer et les faire monter jusqu'au sommet du Parnasse, faites donc pour la peinture ce que vous avez fait pour la législature et la poésie. Transportez les cendres de Lesueur au Panthéon Français. Forcez Rome à vous rendre l'urne qui contient les restes de Nicolas Poussin : Ce grand homme mérite autant d'honneur de sa patrie que la Grèce entière en a accordé au divin Homère. Comme lui, il a été créateur ; comme lui, il a fait des poëmes ; comme lui, il fait et fera l'entretien du monde.

Si Nicolas Poussin et Lesueur, son frère en talens, vivoient au milieu de nous, l'ignorance et la médisance les persécuteroient et les insulteroient ; on oseroit nous dire qu'ils ne seroient pas en état de conduire le Muséum (4).

---

(4) On a été jusqu'à dire que Carles Vanloo n'avoit peint qu'en blanc, et que de simples toiles étoient préférables à ses tableaux. Peut-on déprécier à ce point un homme à talent ?

Si les arts sont outragés par quelques individus, c'est à la nation entière à les venger, et à prouver à l'univers qu'elle n'a point participé à toutes ces calomnies. Rendez donc aux artistes le bien qui leur appartient, rendez aux arts toute l'estime et la confiance qui est due à ceux qui les professent. Le respect que l'on témoigna au grand Corneille, au théâtre Français, lorsqu'il y parut, est une leçon que l'on ne doit jamais oublier ; car cette marque de déférence n'a pas peu contribué à l'honneur et à l'avancement des lettres et de toutes les sciences.

Pour maintenir les arts, et conserver les

Mais ils ont beau faire, le temps et le cours de la justice feront que certains ouvrages de ce maître passeront à la postérité. Que ceux qui ont méprisé ses talens se portent au Muséum, ils verront dequelle manière il a traité la piété filiale, avec quelle adresse et quel courage il a osé entreprendre un sujet sur lequel tout autre auroit été arrêté par la manière dont le Pautre avant lui l'avoit traité ! l'ouvrage de ce dernier est au-dessus de toute comparaison et de tout éloge. La Nation devroit le mettre à l'abri de la jalousie. Je tremble qu'un ivrogne, un indifférent ou tout autre, en se promenant ne nous ravisse, dans un moment, un travail dont pareil n'est jamais peut-être sorti de la main des hommes. Oui ce groupe mérite notre admiration et les regards du gouvernement.

ouvrages que nous possédons, j'ajouterai une autre condition, toute aussi importante et nécessaire, c'est de joindre à la masse des anciens artistes créateurs, ceux des peintres habiles dans l'art de la restauration.

Depuis vingt ans, on s'est fort occupé de restaurer les tableaux de Versailles, ceux des églises et des ci-devant hôtels de Paris: tous ces tableaux se trouvent présentement au Muséum, ou dans les dépôts nationaux. C'est là que, sous les auspices de la nation, je propose à tous les amis impartiaux des arts, en présence de tous les artistes en général, de venir pour examiner et juger si les restaurations faites aux tableaux depuis ce temps, méritent des éloges. J'ose avancer que presque toutes les restaurations ont été mal dirigées, et ont plutôt dégradé que conservé les ouvrages. Je m'engage solemnellement à convaincre de cette vérité ceux même qui ont coopéré à les altérer. Comme je n'ai jamais désiré que le bien de ma patrie, je ne serai ni complaisant ni flatteur, je continuerai de dire la vérité toute entière, que je ferai connoître aux citoyens vertueux, amis de la vérité et instruits dans les arts.

Restaurer un tableau est aujourd'hui une des plus précieuses branches de la peinture, puisqu'on lui restitue sa première existence; c'est le réintégrer dans ses qualités élémentaires qui constituent son mérite et son prix. D'où il résulte que l'art de la restauration

vivifiant nos chefs-d'œuvre et conservant nos richesses, doit au moins rivaliser avec ceux qui créent.

En effet, un maître, quelqu'habile qu'il soit, ne possède qu'une manière, un faire et un genre qui le caractérisent ; mais le vrai restaurateur, ayant à s'exercer sur une quantité de manières et de genres différens, est obligé de se les approprier tous. Tantôt il faut qu'il emploie le pinceau moëleux de Corrège et tantôt le sublime de Raphaël. S'il se présente un tableau de Poussin, il faut qu'il se pénètre de l'esprit philosophique de ce grand maître. Si c'est quelque tableau des écoles Hollandaises ou Flamandes, alors il faut employer les couleurs les plus brillantes. Un pinceau facile est souvent incorrect dans le dessein : car il faut imiter le bien comme le mal, afin de conserver dans leurs productions cette espèce de cachet que chaque maître imprime à ses travaux, et qui sert à le faire reconnoître.

Ces vérités étant établies, il résulte que le Muséum ne peut pas exister tel qu'il existe aujourd'hui ; attendu que les citoyens qui en sont chargés ne réunissent point toutes les qualités requises pour un pareil emploi.

Je n'attaque ici que les membres de la section de peinture, et je n'attaque ni leur mérite social, ni leur probité, ni leur civisme ; c'est comme peintres, et peintres restaurateurs seulement que je les considère ; et sous

ce point de vue, je dis qu'ils n'ont pas suffisamment justifié de leur supériorité pour être à la tête du conservatoire national. Ce sont d'honnêtes gens, de bons citoyens, des hommes estimables ; mais ils ne sont pas suffisamment éclairés dans la matière confiée à leurs soins. Voilà ce que je déclare hautement à la nation entière, par amour pour ma patrie et pour les arts.

Cependant ces citoyens que l'on a constitués seulement pour recevoir et soigner les ouvrages qui sont et que l'on apporte sans cesse au Muséum, se permettent encore, malgré la suspension ordonnée, de porter une main indiscrète sur les morceaux les plus précieux, et sous prétexte de réparer, ils dégradent toujours. Ils ont oublié le décret de la Convention nationale qui met tous les travaux du Muséum en concours : ils se permettent de parqueter les tableaux, de les remettre sur toile et de les repeindre ; enfin ils s'approprient tout.

C'est contre ces nouveaux attentats que je m'éléve encore ; et comme le Muséum restera long-temps provisoire, je demande que les travaux du Muséum du département de Seine et Oise et de celui de Paris, soient provisoirement suspendus ; parce qu'il ne doit pas être permis, en saine raison et en saine politique, de faire, par provision, un mal irréparable. Cette suspension, étant obtenue, doit durer jusqu'à ce que les concours

ou la nouvelle école nous aient donné des hommes assez habiles pour oser leur confier ces travaux précieux et dignes d'être transmis à la postérité.

L'œil vigilant d'un gouvernement doit porter sans cesse ses regards paternels sur les arts : ce sont eux qui transmettront à la postérité tous les traits de notre histoire.

Lorsque la paix viendra faire le bonheur des hommes, on verra de quelle utilité et de quel produit peuvent être les arts chez un peuple actif et ingénieux : ils sont comme les belles-lettres, ils procurent des momens doux, agréables et consolans ; ils instruisent et font naître le goût ; ils lient les hommes de tous les pays. Par cette correspondance, le génie s'aggrandit ainsi que le commerce. Les hommes deviennent plus humains, fraternisent davantage : les nations entrent en correspondance, et finissent par devenir alliées et amies.

Pour hâter ce moment heureux, je viens proposer à la nation les moyens d'attirer dans cette capitale les hommes qui aiment le bonheur de leurs semblables, et de faire parvenir aux extrémités du globe tous les événemens de notre révolution : pour cela il faudroit que la nation fît graver, à son profit, tout ce qui sera renfermé dans notre Muséum, et que les traits les plus mémorables de notre histoire soient exécutés en peinture, en bronze, en sculpture, en architecture, en dessin, et même dans nos

porcelaines. Ces images seront plus frappantes que ne le sont ordinairement les pages de l'histoire : cette entreprise, étant bien dirigée, peut mettre en activité un quinzième de la nation. Les artistes de tous les genres y seront occupés, d'autres citoyens emploieront leurs talens dans les manufactures de papiers, de cuivre, d'acier, et ce qu'entraînent avec elles toutes ces professions. L'art vivifiera la nation entière, et toutes ces branches de commerce feront arriver dans nos cités les productions des autres peuples.

Le Muséum étant porté à sa perfection, sera un assemblage d'objets si précieux (5)

---

(5) Oui, le Muséum renfermera plus d'excellens ouvrages qu'aucune autre collection de l'Europe, mais non pas des milliers de chefs-d'œuvre, comme l'ont annoncé les brochures. On doit appeler chefs-d'œuvre les travaux rares auxquels on n'a pas encore pu atteindre. Depuis tant de mille ans que les hommes se sont adonnés aux arts, il n'y a que quatre à cinq figures en sculpture, qui aient mérité par les siècles passés, le nom de chef-d'œuvre.

Depuis ce temps nous avons eu des hommes et des travaux fameux, tels qu'une partie de ceux de Michel-Ange, de Raphaël, Daniel, Voltère, Titien, Corrége, les Carraches, le Dominicain, le Guide, Nicolas Poussin, le Pautre, Rubens, le Sueur, Bourdon, Bouchardon, et quelques autres qui sont peut-être les seuls ouvrages qui puissent se soutenir à côté de

que la nation pourra se flater de posséder un véritable Muséum et un autre panthéon Français, où l'on verra les images vivifiantes des grands hommes qui ont illustré la terre. La vertu y trouvera son asile, et nos neveux des modèles. Les ames élevées et sensibles viendront visiter cette métropole du monde, qui renfermant une partie des ouvrages qui faisoient autrefois l'ornement d'Athènes et de Rome, fera connoître à la postérité les efforts que nous auront fait pour conserver les inventions de ces génies créateurs, qui n'apparoissent sur la terre que de loin en loin, comme ces astres à longue chevelure qui se montrent quelque fois dans l'immensité des cieux.

Pour parvenir à conserver tous ces travaux, le gouvernement a fait annoncer que bientôt les concours auroient lieu. Déjà on a présenté des modes] pour cet objet qui ne m'ayant paru suffisans, je viens aujourd'hui mettre sous les yeux de la nation celui qui suit :

---

ceux de l'antiquité. D'après cela, peut-on dire à une nation éclairée, que le Muséum contiendra des milliers de chefs-d'œuvre. Ouvrons les annales du monde, parcourons tous les genres de sciences et d'arts, et nous verrons si nous possédons des milliers de chefs-d'œuvre, comme l'ont avancé ceux qui n'ont pas approfondi les arts.

PROJET D'UN CONCOURS

Pour la restauration des Tableaux.

Ce concours doit être partagé en trois branches, savoir :

La première, le remettage sur toile.
La seconde, le nétoyage.
Et la troisième, les repeints.

Remettage sur toile.

Cette opération a pour objet l'enlèvement d'une peinture de dessus son ancien fond, pour être transportée sur un nouveau.

J'observe qu'il faut user de cette ressource avec économie et circonspection ; parce que l'on court le risque de laisser en arrière quelques parties de peinture. Le transport de la peinture d'un fond sur un autre la fatigue, lui fait perdre de sa vigueur, de son accord, et vieillit le tableau de plus d'un siècle.

Le remettage sur toile s'entend aussi d'un procédé beaucoup plus simple, et qui se résume à doubler un vieux tableau d'une nouvelle toile.

On distribuera aux concurrens, un vieux tableau d'environ 5 pieds sur 4, ayant soin

de choisir , par préférence , les toiles d'Italie , parçe qu'elles sont plus dures , moins flexibles , et par conséquent plus convenables à exercer l'habileté des concurrens , et celles en général qui offrent plus de travail et de difficultés, telles que les toiles délabrées , avec coutures et trous à mastiquer.

Il faut conserver les anciens mastics , parce qu'ils ont produit leurs effets, et ne peuvent plus nuire à la nouvelle peinture qui s'y applique.

Cependant je me suis apperçu que les mastics employés jusqu'à ce jour sur les vieux tableaux, ne remplissent point l'intention du restaurateur : car il arrive que l'humidité faisant chancir le vernis , alors on voit que les endroits qui ont reçu des mastics sont plus polis et plus luisans que le reste du tableau. Pour éviter ces inconvéniens , on ne devroit plus mastiquer les endroits caves que par une impression de couleurs à l'huile fort épaisse. Il en résulteroit que les mastics ne seroient plus exposés à se détacher , et les réparations seroient moins visibles.

On ne prononcera sur le résultat de ce concours qu'après six mois, afin de laisser au temps les moyens d'éprouver les divers ouvrages. La perfection de cette opération, consistant dans un amalgame ci-joint de deux toiles réunis , on reconnoîtra la défectuosité

de l'amalgame aux cloches et aux bouffissures qui se manifesteront entre les deux toiles. Ce défaut est d'autant plus dangereux qu'il oblige de recommencer l'opération, harcèle le tableau et compromet sa conservation.

Il reste à savoir par qui ce concours sera jugé, afin d'assurer aux artistes une décision équitable, dégagée de tout soupçon et de toute partialité.

Or, je prétends que le seul moyen de parvenir à un jugement impartial, c'est d'établir les concurrens eux-mêmes juges de leurs propres ouvrages.

SECOND CONCOURS.

Du nétoyage.

Le nétoyage consiste à enlever sur les vieux tableaux les mastics mal appliqués qui se trouvent réunis principalement sur les vieux tableaux lesquelles ayant déjà passé entre les mains des restaurateurs qui leur ont fait perdre leur fraicheur, demandent plus de ménagement pour enlever les corps graisseux, les repeints, les blancs d'œuf, les vernis, leshuiles, etc.

Presque chaque tableau a besoin d'un travail différent ; ce qui rend cette opération fort délicate ; elle demande une grande pratique

pratique, beaucoup d'intelligence et de soins pour distinguer la crasse d'avec les glacis faits par le maître, et les glacis d'avec les anciens repeints : car une méprise sur ces articles pourroit entraîner la perte des tableaux. Il sera donc prudent de n'admettre à ce concours que des peintres, et de ne livrer au travail des concurrens, que des tableaux peu importans.

Le concurrent ne travaillera qu'une moitié de tableau (comme on a déjà dit) afin de laisser subsister dans l'autre partie non netoyée, un objet de comparaison qui fasse juger de son ouvrage.

Lorsque ce concours sera terminé, les tableaux seront déposés en lieu sûr. Chaque tableau portant une marque indicative de l'artiste qui l'aura travaillé, et qui ne sera connue que de l'administration, pour y rester jusqu'à l'époque du jugement. Cette époque pourra être plus rapprochée que dans le premier concours, et le jugement sera également prononcé par les concurrens.

TROISIEME CONCOURS.

Le repeint.

Dans les deux premiers concours on apperçoit qu'une espèce de mécanisme ; mais le repeint est un procédé d'une nature su-

périeure, et c'est là que le vrai talent du restaurateur commence à se montrer.

Le repeint consiste à rétablir sur un tableau, les parties de peinture emportées qui ont été effacées ou affoiblies par le temps ou par quelques accidens.

L'art du peintre restaurateur est de ressusciter ces portions avec assez d'adresse, pour qu'elles laissent appercevoir le moins possible le travail de la réparation. Cet art doit être porté à un tel dégré de perfection, que sa restauration échappe aux yeux les plus exercés, quand même elle embrasseroit un quart du tableau.

Il sera convenable de subdiviser ce concours en deux parties; l'une pour les tableaux d'histoire, l'autre pour les tableaux de genre.

Les concurrens s'étant fait inscrire, chacun pour le genre qu'il aura adopté, les tableaux seront distribués à chacun d'eux, et en présence de tous, conformément à son inscription.

Avant la délivrance des tableaux, il sera fait par les soins de l'administration, un procès-verbal de chaque tableau contenant l'état de sa maladie.

Les procès-verbaux seront signés de tous les concurrens, pour en assurer d'autant mieux l'exactitude.

L'administration chargée de la distribution des tableaux, les choisira parmi ceux

de peu de valeur, et aura soin de n'offrir aux concurrens que des tableaux délabrés, et sur lesquels l'art du restaurateur pourra s'exercer utilement : car ce seroit une preuve illusoire que de présenter des tableaux appointillés. Il faudra, au concours, prendre des tableaux auxquels il manquera des têtes, des mains, des pieds, des draperies, etc.

Le résultat de ce dernier concours ne pourra être jugé qu'au bout d'un an, afin de donner aux couleurs le temps de produire leurs effets.

A l'expiration de ce terme, les concurrens étant rassemblés, formeront un jugement, comme il a été déja dit, pour les deux concours précédens, en ajoutant à tous les concours, la masse des anciens artistes, et ceux qui se seront distingués.

Observations communes aux trois Concours.

Les objets à travailler, soit pour le remettage sur toile, soit pour le nétoyage, soit pour le repeint, seront, avant leur distribution, exposés en public, accompagnés chacun du procès verbal de son état et de sa maladie, afin que les artistes soient à portée de se préparer aux objets de comparaison. Les mêmes tableaux seront encore exposés en public après la restauration, afin

de les faire passer par l'épreuve du jugement des artistes et connoisseurs.

Les concurrens travailleront dans un lieu accessible au public, afin qu'il n'y ait aucun soupçon sur la véritable main qui aura réparé, et qu'il ne se commettre aucune de ces manœuvres si communes dans les arts, où l'on voit un individu s'honorer du talent d'autrui.

Lorsque les anciens artistes seront remis, par la justice nationale, à la tête des arts, je pense que leurs premières délibérations doivent être employées à établir un mode de police, afin de maintenir un ordre régulier dans tous les travaux, de classer les écoles et les maîtres, et de faire connoître et mettre au plus grand jour toutes les opérations que les ouvrages nécessiteront. Que les concours soient toujours la base de toutes leurs démarches, et qu'il n'y ait que le vrai talent qui trouve sa récompense. Ce sera le seul moyen de faire taire la jalousie, la calomnie, et d'abattre l'hydre à cent têtes qui renaît sans cesse dans le cœur des ambitieux et intéressés.

Manuel pour servir d'instruction à faire connoître les écoles, les maîtres et la restauration des tableaux.

Les études seront divisées en trois classes :

La première, pour connoître les écoles et les maîtres.

La deuxième sera employée au nétoyage des vieux tableaux.

Et la troisième pour réparer ceux qui seront délabrés.

Pour premier concours, il sera nécessaire que les étudians commencent à se familiariser avec les estampes qui sont à la bibliothéque nationale.

Lorsque les étudians se croiront assez instruits pour pouvoir dire avec sûreté : cette estampe est d'après tel maître et de telle école ; alors il sera important que le gouvernement fasse mettre en évidence tous les dessins que la nation possède, afin que les étudians y puisent d'autres lumières pour connoître plus facilement les maîtres et les écoles ; et de faire exposer tous les ouvrages de peinture qui se trouveront dans le Muséum et dans tous les dépôts nationaux, pour que les jeunes artistes ne soient pas arrêtés dans leurs études ; et pour leur faire connoître promptement les écoles et les maîtres, il est de nécessité de joindre au Muséum et dans

tous les dépôts nationaux , tous les traités de peinture et la vie de tous les peintres. Là , on apprendra qu'en telle année , un tel a formé l'école de et qu'il en est sorti tels et tels élèves qui , à leur tour , ont fait aussi d'autres élèves. Par cette marche , on connoîtra non-seulement la race de toutes les écoles , mais aussi les principaux travaux qui les ont illustrées.

La connoissance de l'originalité des tableaux ne s'acquiert qu'à force de travail et de comparaisons , et par un sentiment que la nature nous donne , que l'on ne peut transmettre. Cependant il y a des moyens pour ne pas tomber dans l'erreur ; pour s'en garantir , il ne faut pas oublier la manière des écoles et le faire de chaque maître en particulier. Il y a eu des maîtres qui ont manifesté plusieurs manières , comme Raphaël , Leguide et autres ; ce qui fait dire souvent aux demi-connoisseurs que la plupart des ouvrages de ce maître ne sont que des copies.

Il est à désirer que ceux qui aiment les arts suivent ces mêmes études ; ils apprendroient quel dégré d'estime on doit avoir pour tel maître et tel ouvrage. Cela feroit peut-être que l'on ne verroit plus de bambochades se payer des prix extravagans ; tandis que les productions du génie trouvent rarement des acquéreurs : cela doit faire désirer que l'on fasse entrer dans le plan

d'éducation d'apprendre à dessiner à la jeunesse, comme on lui apprend à lire et à écrire.

Deuxième Cours.

Il ne suffit pas d'être bon peintre pour nétoyer les tableaux. Le plus fameux se trouveroit fort embarrassé, s'il n'avoit jamais exercé cette partie. Croire qu'il est facile d'enlever les corps étrangers qui se trouvent sur les vieux tableaux, est une grande erreur. On en a vu qui avoient dix à douze couches les unes sur les autres ; c'étoit du vernis, des repeints, des huiles, des blancs-d'œuf, de la crasse, et encore des vernis et des repeints les uns sur les autres ; le tout ensemble forme une croute qui nous empêche de jouir des beautés d'un tableau. On doit sentir que les mêmes moyens ne peuvent pas servir également à enlever tout ce qui masque la peinture. Ces opérations en font perdre des quantités. Il est presqu'impossible de ne pas les altérer même en cherchant à les rétablir. Pour parvenir à enlever tous ces corps étrangers, il n'y a que les mordans connus, le grattoir, de la patience et une grande pratique qui en soient les seuls moyens.

Comme il sera convenable d'établir deux professeurs pour instruire les étudians, je pense que l'on doit les choisir parmi les citoyens qui auront montré dans les concours le plus de talens.

Troisième Cours.

D'abord, on procédera à nommer deux professeurs, de la même manière que dans le précédent cours. Il faudra que les étudians se pénètrent que tous les clairs des tableaux jaunissent par l'effet de la lumière ou du reflet du soleil. Cela oblige de tenir les clairs que l'on répare beaucoup moins jaunes et plus clairs que les anciens. L'air évapore et mange les carmins, les laques, les styles de grain, et fait noircir généralement toutes les couleurs, que l'on tiendra plus claires de trois à quatre tons que celles du maître.

Lorsque l'on voudra repeindre les objets maltraités, on prendra de l'huile clarifiée, que l'on passera sur l'endroit malade et sur ses envirous, afin de faire revivre les couleurs, et pour connoître le vrai ton. C'est la manière la plus simple, la plus prudente, et qui dérobe le plus les apparences du restaurage.

On aura grand soin de ne jamais racommoder les tableaux au vernis, ni même sur le vernis. Cette méthode est la plus pernicieuse, et c'est celle que l'on emploie le plus souvent, par la raison qu'elle nous fait jouir tout de suite de nos travaux; mais au bout de quelques années, elle nous fait connoître tous les racommodages et le mal fait aux tableaux. Cela met dans la

nécessité de racommoder les ouvrages tous les quatre à cinq ans, comme on a été obligé de faire à une partie de ceux qui ornent aujourd'hui le Muséum. Il seroit prudent de ne vernir les tableaux, que quelques années après leur restauration, afin de donner à l'air ou à la lumière, le temps de faire évaporer les huiles.

Comme on pourroit croire que c'est mon intérêt qui me fait agir, je répéterai ce que j'ai dit à la barre de la Convention nationale, que je renonce à toutes places produisant des honoraires. Si mes talens peuvent servir ma patrie, je m'engage de lui consacrer cinq jours par décade. Heureux de prouver à mes concitoyens que le seul amour que je porte à mon pays et aux arts, est le vrai motif qui m'a déterminé à faire connoître le danger où se trouvent encore les tableaux nationaux.

Voici quelques anecdotes qui pourront justifier mon mémoire, et déterminer ceux qui le liront sans partialité et sans humeur, à donner quelque croyance aux moyens que j'ai annoncés et proposés pour conserver nos tableaux.

Il y a plus de trente ans que je me suis adonné à la connoissance des écoles et des maîtres, à étudier leurs manières de faire, afin de parvenir à une parfaite restauration.

J'ai voyagé, par goût et par intérêt, dans les trois quarts de l'Europe, où j'ai vu tous les ouvrages des grands maîtres, qui sont toujours présens à ma mémoire.

En 1766, étant à Rome à travailler au palais Barbarini, le prince venoit passer des momens près de moi pour parler peinture : un jour, il me pressa de dire mon sentiment sur un tableau que je soupçonnois copie, et sur lequel je passai rapidement, afin de ne pas l'affliger. Ce tableau avoit encore pour lui la réputation d'être un des beaux de Rome ; cela me mit à même de l'examiner avec plus de circonspection. Convaincu que ce n'étoit qu'une belle copie faite dans l'école du maître, j'en instruisis le prince qui, ne voulant pas s'en rapporter à mon avis, fit examiner de nouveau le tableau qu'on lui persuadoit être original. Je fus seul de mon avis dans Rome : cela m'attira quelques petites disgraces parmi les amateurs de cette ville.

De retour à Paris, je fus invité par M. de la Bourdonnaie d'aller voir son cabinet. Quelle fut ma surprise d'y trouver l'original de ce tableau de Rome, que la princesse avoit fait sortir de son palais, à l'insu de toute sa maison, pour payer à M. l'ambassadeur de Malthe à Rome (Breteuil) une somme qu'elle avoit perdue au jeu. Ce tableau fut envoyé à Paris; il représente Laban cherchant ses faux dieux, peint par Piètre

de Cortonne. Il fut vu par beaucoup de personnes, sans pouvoir obtenir la réputation ni l'estime qu'il méritoit, tant les esprits étoient prévenus que l'original étoit toujours à Rome.

Défunt Donjeu en fit l'acquisition à très-bon marché. N'ayant pas trouvé à le placer et ne sachant qu'en faire, il le donna, pour un diamant évalué 3000 liv., à M. de la Bourdonnaie, qui n'étant pas encore lui-même bien convaincu de l'originalité du tableau, me pria d'en parler au prince de Conti qui, m'ayant entendu, fut le voir avec son conseil, et en fit l'acquisition, et à sa vente il fut vendu 36,000 liv., et depuis il a été revendu plusieurs fois le même prix. Il est aujourd'hui à la nation.

Il y a dix à douze ans que l'on fit à Chaillot la vente d'une partie de tableaux de défunt M. Manourri, conseiller au grand conseil. Un de ces tableaux me fut adjugé pour 500 liv. 1 s., en présence de tous les amateurs et marchands de tableaux de Paris, qui ne manquèrent pas, suivant leur usage, d'annoncer par-tout que j'avois acheté fort cher une copie.

Ce tableau nétoyé fut visité et goûté par des artistes connoisseurs qui en firent le plus grand éloge. Cela attira chez moi plusieurs amateurs, et entr'autres deux de nos anciens ministres. Un d'eux m'offrit 12,000 liv. dudit tableau, et me le fit

demander plusieurs fois par quelqu'un attaché à lui.

Défunt Clavière, entraîné par son goût pour les tableaux, vint pendant quinze jours le voir, toujours avec de nouveaux connoisseurs, qui l'ayant sans doute convaincu de l'originalité de ce tableau, il en fit l'acquisition pour la somme de 24,000 liv. Aujourd'hui ce tableau appartient à la nation. On pourra le juger ; il représente le massacre des innocens, peint par Pierre-Paul Rubens. On connoît l'estampe.

Un marchand me vendit, il y a environ dix-huit ans, les trois grâces de Rubens, grandeur de nature, la somme de 1500 liv. Ce tableau, étant mis en ordre et bordé, un citoyen qui est vivant, qu'il ne m'est pas permis de nommer, m'en offrit 24,000 liv., et défunt Donjeu 36,000 liv.

Ce tableau devint l'entretien de tous ceux qui les aiment ; on se demandoit : d'où a-t-il eu une si belle pièce ? Je ne m'en cache pas ; on fut trouver celui qui me l'avoit vendu, qui l'avoit acheté légalement à Saint-Cloud, sur une invitation d'une lettre circulaire que le propriétaire avoit adressé aux marchands de tableaux.

Défunt Pierre en est instruit, et se rappelle qu'à la mort de feue madame la duchesse d'Orléans, il fut chargé de la part de son mari de voir les tableaux qu'elle laissoit dans ses appartemens et gardes-

meubles, que ceux qui seroient trouvés beaux, seroient portés dans la galerie; et qu'il disposeroit des autres en faveur de ses gens.

Aucun de ces tableaux ne fut goûté par son premier peintre, et suivant les ordres qu'il avoit reçus, il les abandonna aux personnes de la maison.

Au bout de vingt-deux ans, un des froteurs du château de Saint-Cloud, qui tenoit cabaret, en avoit eu quelques-uns en partage; voulant alors se retirer de son commerce, il les annonça par des affiches et par des lettres circulaires, comme nous avons déjà dit.

Pierre mit tout en usage pour avoir le tableau des trois grâces, que je lui offris moi-même; mais il ne voulut pas m'en avoir obligation; il chercha d'autres moyens, il disoit que le tableau avoit été volé, avec beaucoup d'autres, chez le Prince. C'étoit un mensonge qu'il mettoit en avant pour couvrir son peu d'amour pour les belles choses.

Le prince, désirant ravoir ce tableau, je le lui remis, et il ordonna de me payer. Quelque temps après, incertain de l'originalité, ne sachant que croire, il me fit appeller, pour savoir si je trouverois le moyen de le persuader de l'originalité. Pour cela, je lui dis qu'il falloit faire visiter le archives de sa maison, et que l'on trouveroit d'où il

étoit venu. C'est ce qui fut fait. On trouva qu'une princesse d'Espagne l'avoit apporté en dot au prince, son mari, de la maison d'Orléans, pour la somme de cinquante mille livres. Convaincu de ce qu'étoit ledit tableau, il le fit placer dans sa galèrie.

Vers le même temps, on fit dans la rue Saint-Martin, la vente du cabinet d'un intendant de province : j'arrivai au moment où l'on crioit un tableau à 1 liv. 10 s. L'huissier-priseur, m'ayant apperçu, m'invite à le regarder; un marchand se mit à crier qu'il n'étoit pas digne de moi : alors je le regarde, et quoiqu'éloigné de quinze pas, je le portai tout de suite à 600 liv. L'huissier, frappé et ne pouvant revenir de son étonnement, dit au public : messieurs, vous savez que la personne qui vient de porter ce tableau à 600 liv. est connoisseur, et comme il n'est point de votre bord, je vous donne en conséquence un quart d'heure pour réfléchir à ce que vous avez à faire. Le moment étant passé, il reprend l'enchère, on entend une voix sourde crier un sol de plus; moi, à mon tour, je le porte à 900 liv.; même cérémonie de la part de l'officier public. Au moment où on alloit me l'adjuger, la même voix me couvre, et je lui abandonne le tableau.

Feu le prince de Conti a le projet de former une galerie. Pour cet objet, il choisit un conseil de trois personnes : les artistes

de tout genre et les marchands se rendent en foule chez lui ; moi seul, je restai tranquille. J'avois appris les dispositions de ce petit triumvirat à mon égard. Au bout de deux ans, un de mes amis vint chez moi, avec une autre personne qui, parcourant mon cabinet, et trouvant un tableau semblable à un qui étoit chez le prince de Conti, m'engagea de le lui faire voir, j'y consentis mais à condition que ce seroit moi qui aurois l'honneur de le lui présenter. Il part et revient me chercher avec le tableau, que l'on plaça dans la galerie du prince, en attendant qu'il fût jour ; mais quelle fut ma surprise de voir, au bout d'une heure, revenir mon tableau avec des remercîmens de la part du prince ! Je me permis de dire que je ne sortirois qu'après l'avoir vu, que ce n'étoit que sur cette promesse que je lui avois fait porter mon tableau. Cela lui fut rapporté ; il vint lui-même dans le sallon où il y avoit environ cinquante personnes, me remercia et me dit que mon tableau étoit une copie. On vous trompe, lui dis-je : peu accoutumé à un pareil langage, il retourne dans son appartement avec colère ; je le suis ; il fait appeler son conseil. Je lui dis : ils n'oseront paroître, ils sont trop coupables. Je vous convaincrai de cette vérité. Et comment, me dit le prince ? En me permettant de vous dire mon avis sur les tableaux que je vois ici. Parlez, me dit-il, et après m'avoir entendu

pendant près d'une heure, il fit arracher plusieurs tableaux, dont je venois de lui faire connoître la médiocrité et l'insuffisance de valeur qu'ils avoient pour rester dans sa galerie. Il ordonna à ses gens de me faire voir le restant de son cabinet, il vint visiter le mien plusieurs fois, et dans le courant de cinq à six mois, je lui en ai vendu pour plus de cent mille livres, et tout le temps qu'il a vécu, je n'ai pas cessé de faire des affaires avec lui.

Je ne finirois pas, s'il falloit raconter tout ce qui pourroit appuyer mon mémoire; je dirai seulement que j'ai, pendant plus de vingt ans, soutenu les tableaux dans les ventes après décès; que jamais je n'ai acheté pour le compte de personne ni pour le mien des tableaux de 20, 30, 40 et 50 mille liv. et plus; mais je dirai que ceux qui avoient autrefois le mérite de pouvoir les acquérir à si grand prix, m'en ont vendu publiquement pour un, deux, trois et quatre louis, bien plus beaux que ceux qu'ils achetoient si chers.

Comme il m'en reste encore, on pourra s'en convaincre en venant voir une exposition des tableaux de toutes les écoles qui aura lieu tous les jours impairs de chaque décade, depuis dix jusqu'à deux heures, dans la maison ci-devant des grands Augustins, quai de la Vallée.

Il me suffit, en finissant, de dire à mes concitoyens

concitoyens que, depuis vingt ans, j'ai enrichi ma patrie de plus de deux millions, en ressuscitant des tableaux qui se seroient perdus dans la poussière, ou dans les mains des ignorans, que j'ai vendu en partie à l'étranger.

F I N.

De l'Imprimerie de Vincent Teuileres, Imprimeur des Petites Affiches, rue Neuve-Saint-Augustin, n°. 582.